

Compte rendu de la séance du vendredi 27 novembre 2020

L'an deux mil vingt,

Le vingt sept novembre à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Christian TRONCHE, Maire.

Etaient présents : M. Christian TRONCHE, M. Yoland BELLANGER, Mme Emily RIGAUT, Mme Marie-Ange CHIVOT, Mme Sandra DURANT, Mme Suzanne ISELIN, Mme Sylviane TRONCHE, M. Jean-Pierre MORET, M. Rachide NEDATI, M. Claude PRUNET, M. Thomas SPEMENT.

Secrétaire de séance : Sylviane TRONCHE

Lecture est faite du compte rendu du précédent conseil qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibérations du conseil :

1/ R.P.I.

M. le Maire donne lecture du courrier ainsi que la délibération de modification des statuts du SIRP de Cocherel Jaignes Tancrou.

Mme Sylviane Tronche, Présidente du SIRP, expose la nécessité d'actualiser et de modifier les statuts régissant le SIRP, au vu de l'évolution des services au sein du RPI : domaine périscolaire notamment, et, d'en assurer une meilleure sécurité juridique.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la modification des statuts.

2/ Taxes d'aménagement

Les taux 2020 sont reconduits pour 2021 à l'identique soit 4.40 % pour l'ensemble des parcelles et 20 % pour les parcelles 107, 694 et 695.

infos diverses

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que conformément à l'article 2 de l'article 1650 du code général des impôts, Monsieur le Directeur des Services Fiscaux a désigné 6 membres titulaires et 6 membres suppléants pour participer aux travaux de la Commission Communale des Impôts Directs. Les personnes concernées seront informées par courrier.

Passage du Père Noël

En raison des dernières instructions sanitaires, le spectacle initialement prévu le 13 décembre est reporté au **dimanche 20 décembre 2020 à 15h00**.

Le protocole sanitaire sera respecté (masque obligatoire à partir de 6 ans). Le père Noël sera absent, mais, aura eu une dérogation spéciale pour déposer les jouets dans la nuit.

Les jeunes de 9 à 14 ans recevront un **bon cadeau « FNAC »** en remplacement des places de cinéma.

Une invitation sera distribuée aux familles concernées pour de plus amples informations.

Terrain multisports

M. Thomas SPEMENT explique le projet de terrain multisports qui sera mis à la disposition des jeunes, près du terrain de boules. Il a rencontré avec M. le Maire et Mme Emily RIGAUT une société pour avoir une première proposition. Les élus souhaitent continuer la prospection avec d'autres sociétés et étudier les subventions que pourrait obtenir la commune.

Fibre

Monsieur le Maire indique que certains habitants sont équipés. Pour le moment, seul le bourg bénéficie de la fibre. Les hameaux seront éligibles à compter de fin 2021 - début 2022. Afin d'avoir de plus amples informations, vous pouvez vous rapprocher la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq.

SMITOM

Depuis le mois d'octobre, le SMITOM propose aux particuliers de son territoire, munis d'une carte d'accès en déchèterie, des collectes régulières d'amiante au sein de son réseau de déchèteries. Ces collectes concerneront uniquement les canalisations et tôles ondulées. Ce service est gratuit.

En raison des contraintes règlementaires liées à la manipulation de cette substance, l'accueil en déchèterie des déchets amiantés nécessitera la prise d'un rendez-vous au préalable.

Les usagers doivent contacter les services du SMITOM au 01.60.44.40.03. pour se pré-inscrire.

Des sacs adaptés au stockage et au transport des déchets amiantés seront mis à leur disposition dans la déchèterie la plus proche de leur lieu de domicile dix jours avant la collecte. Munis de ces sacs fermés, ils devront se rendre à la déchèterie de Monthyon, à l'heure convenue lors de la pré-inscription.

SDESM

Le SDESM propose la pose d'enregistreur de tension au domicile des usagers, afin de vérifier la qualité de desserte électrique et de planifier d'éventuels travaux de renforcement de réseau. Cette action à pour objectif de répertorier les usagers qui subissent des contraintes de tension. La prestation est prise en charge à 100 % par le SDESM. Aucune contribution financière ne sera demandée à l'usager. Se rapprocher de la mairie, si vous êtes intéressés.

M. Rachide NEDATI recommande cette pose à ceux qui envisagent d'utiliser une voiture hybride ou électrique.

Eau potable

M. le Maire signale que les travaux en cours ont généré la détérioration des groupes sécurité dans certains foyers (Bas du village notamment).

PLU

En cours de finalisation.

Problèmes soulevés

Des poubelles demeurent en permanence sur la voie publique, notamment place du parc. C'est une infraction au code pénal (articles R644-2 et R633-6).

Stationnement sur les trottoirs. M. le Maire demande aux administrés de rentrer leurs véhicules lorsque cela est possible.

Mme Suzanne ISELIN signale également, que des voitures « ventouses » stationnent sur le parking de la mairie.

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21h40.

Informations hors conseil

Entretien des cheminées

Soyez vigilants au ramonage de vos cheminées.

Dépistage gratuit COVID19 : Vendredi 04 décembre 2020 de 10h à 17h à la pyramide (sans ordonnance ni rendez-vous).